

son Electorale, mais le Sérénissime Electeur lui a assigné une pension de 8000. écus par an, à condition néanmoins qu'elle les dépensera dans l'Electorat. Le Comte Rutowski & le Chevalier de Saxe tous deux aussi fils naturels du Roi défunt, doivent avoir chacun une pension annuelle de 6000. écus. Quant au Comte Maurice de Saxe, il est entièrement en faveur auprès de Son Altesse Electorale, dont il a même reçu pour present un attelage de chevaux qui avoit coûté l'année dernière dix mille écus au feu Roi.

Tous les Sujets nommés pour aller en diverses Cours notifier la mort de ce Prince, sont partis dans le courant de Mars. Le Comte de Calenberg qui est allé à celle de France, doit en passant donner part de la même mort à l'Electeur de Mayence, & à la Sérénissime Archiduchesse Gouvernante des Pays Bas Autrichiens, tanté du côté paternel de Madame Royale Electrice de Saxe.

XIII. Mr. de Bauditz, General de Cavalerie, & le Comte de Wackerbarth, Gouverneur du Prince Electoral, vont en Pologne en qualité de Ministres Plénipotentiaires de Son Altesse Electorale. On assure que c'est pour y menager de concert avec les Ministres de l'Empereur & du Roi de Prusse, qui sont actuellement leur résidence à Varsovie, les interêts de ce Prince pendant la Diette generale convoquée pour procéder à l'élection d'un nouveau Roi, étant chargés de grosses sommes en or: Ils ont à leur suite, qui est fort nombreuse, deux Colonels qui sont Mrs. de Diesbach & Schlichting. Ce qui donne lieu de croire qu'il se négocie quelque affaire d'importance entre ces trois Cours, c'est qu'on n'a jamais vû à Dresde de si frequentes allées & venus de Couriers de Vienne & de Berlin.

XIV. On travaille à Dresde à une nouvelle monnaie pour les Gardes du Corps, dont un certain